

# Comment réussir dans un environnement à prédominance masculine ?

Par Elise Kalasa Mwape  
Social Manager et Relation Publique Ruashi  
Mining

# Rappel

- ▶ Comme Manager du social, je trouve qu'il est important de rappeler le cadre d'intervention de cette 31<sup>e</sup> Session Plénière d'IDAK dont le thème général est : **« Femme et Mines : accès aux ressources minières et créations des conditions favorables à la promotion de l'emploi de la femme dans les mines »**. ????

# Potential

- ▶ Je voudrais d'emblée rappeler aussi que le secteur minier recourt à une main d'œuvre dans les disciplines les plus variées, de prospecteurs des minerais, en passant par les extracteurs des minerais, aux fonctions plus commerciales et administratives, etc.

- ▶ La femme a sa place dans toute la chaîne, mais il faut lui garantir des conditions de sécurité pour lui permettre d'investir aussi ce secteur d'activités génératrices des revenus pour elle et pour sa famille. Ces conditions de sécurité de travail valent aussi pour les hommes.
- 

# L' Histoire et Ecllosion

- ▶ En rappelant l'histoire de l'éclosion et de l'évolution des villes et cités minières de notre pays, le travail salarié a été longtemps réservé aux hommes que l'homme blanc avait fait venir de leurs villages pour travailler à l'extraction minière, la construction de chemin de fer, etc. La femme a rejoint ces villes et cités minières à la faveur du regroupement familial, ainsi donc, la femme qui était économiquement autonome dans son milieu d'origine est devenu, vulnérable et dépendante de son mari dans les villes et cités minières construites par les colonisateurs pour leurs besoins.

- ▶ La société congolaise a beaucoup évolué depuis l'indépendance, même si le nombre de femmes sur le marché de l'emploi augmente, cependant, la situation de la Congolaise, en terme de discrimination dans le monde du travail, n'est pas très différente de ses consœurs d'autres pays.
- 

# Focus

- ▶ Que faire dès lors pour lui permettre de réussir son intégration et son épanouissement dans cet environnement à prédominance masculine ?

# Compétences et Formation

- ▶ Il faut d'abord identifier les freins ou pesanteurs qui empêchent les femmes d'accéder au marché de l'emploi. De toutes façons, les femmes doivent acquérir les compétences et expertises requises ((au même titre que les hommes) pour répondre aux offres d'emploi. Pour cela, il faut encourager les filles à étudier et à ne pas se cantonner **UNIQUEMENT** dans les filières des métiers dites pour les femmes, mais les soutenir aussi dans les filières plus techniques, elles en sont capables.

# Les Resolutions

- ▶ Le changement de mentalité s'avère nécessaire, une action conjuguée des pouvoirs publics, des établissements d'enseignement secondaire, supérieur et universitaire et aussi des associations de la société civile par des campagnes en faveur des études et de l'emploi des femmes dans les secteurs techniques. Particulièrement en ce mois de mars où l'on célèbre la lutte des femmes pour leurs droits.
- 

# Role du Humain Capital

- ▶ Pour les sociétés qui engagent, ici le rôle de HR est important et déterminant, qu'elles pourraient instaurer des quotas des places réservées aux femmes et si pour certains postes une formation dispensée par la société est nécessaire, elles pourraient favoriser l'accès des femmes à ces formations (chauffeurs, électriciens, mécaniciens, etc.) pour qu'elles y acquièrent les compétences requises.

- ▶ Les femmes doivent croire en elles-mêmes, en leurs capacités, prendre conscience de leurs compétences et expertise, pour cela, une dose d'ambition serait aussi nécessaire.

- ▶ Nous en appelons aussi à une certaine solidarité entre les femmes, plus elles seront nombreuses à travailler dans le secteur des mines, plus leur voix portera quand elles auront des droits à revendiquer.

- ▶ Dans la société, nous devrions prendre conscience de ce qu'un homme n'est pas égal à une femme, pas plus qu'un homme est égal à un autre homme ou une femme égale à une autre femme, nous sommes tous différents, sans pour autant être moins qu'un autre.
- 

# Parite et Droit

- ▶ Par contre en matière de droits, nous sommes en droit (c'est le cas de le dire) d'avoir tous les mêmes droits, il n'y a pas de citoyens de 1<sup>è</sup> zone et ceux de 2<sup>de</sup> zone. Au mieux au lieu de parler de l'égalité des droits, il serait plus juste de parler de l'équité des droits. Exemple : le congé de maternité ou de paternité, pour jouir de ces droits il faut être dans les conditions (femme enceinte, une épouse qui accouche). Cette diversité fait aussi la richesse de la société.

▶ Je vous remercie